

**PROVINCE DE QUÉBEC**40<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 27 FÉVRIER 2013**

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 27 février 2013*

Aujourd'hui, à seize heures quatre minutes, il a plu à l'honorable Administratrice du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 19 Loi n° 1 sur les crédits, 2013-2014

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administratrice du Québec.